

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD
Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

L'Accumulateur Tunisien ASSAD publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mrs Mahmoud ZAHAF et Ahmed BELAIFA.

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD Z I BEN AROUS

BILAN

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	2017	2016
ACTIFS NON COURANTS		Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 276 654	1 252 047
Moins : amortissement		-1 196 409	-1 121 313
S/Total	B.1	80 245	130 734
Immobilisations corporelles		77 308 177	73 908 784
Moins : amortissement		-54 817 633	-49 799 348
S/Total	B.2	22 490 544	24 109 436
Immobilisations financières		8 458 653	7 083 985
Moins : Provisions		-47 773	-47 773
S/Total	B.3	8 410 880	7 036 212
Total des actifs immobilisés		30 981 669	31 276 382
Total des actifs non courants		30 981 669	31 276 382
ACTIFS COURANTS			
Stocks		22 368 402	19 290 081
Moins : Provisions		-1 279 503	-438 111
S/Total	B.4	21 088 899	18 851 970
Clients et comptes rattachés		46 177 183	42 407 389
Moins : Provisions		-2 665 056	-2 256 141
S/Total	B.5	43 512 127	40 151 248
Autres actifs courants		12 769 204	12 704 195
Moins : Provisions		-1 337 075	-995 208
S/Total	B.6	11 432 129	11 708 987
Placement et autres actifs financiers	B.7	192 376	360 029
Liquidités et équivalents de liquidités	B.8	2 942 392	201 737
Total des actifs courants		79 167 923	71 273 971
Total des actifs		110 149 592	102 550 353

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Z I BEN AROUS

BILAN

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	2017	2016
		Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		12 000 000	12 000 000
Réserves		18 381 263	18 381 263
Autres capitaux propres		457 012	-67 092
Résultats reportés		6 330 333	5 967 517
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		37 168 608	36 281 688
Résultat de l'exercice		7 157 683	1 082 816
Total des capitaux propres avant affectation	B.9	44 326 291	37 364 504
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	B.10	28 867 126	32 268 516
Provisions	B.11	2 320 354	1 582 038
Total des passifs non courants		31 187 480	33 850 554
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	B.12	4 213 519	4 937 751
Autres passifs courants	B.13	9 631 454	6 030 648
Concours banc. et autres passifs financiers	B.14	20 790 848	20 366 896
Total des passifs courants		34 635 821	31 335 295
Total des passifs		65 823 301	65 185 849
Total des capitaux propres et des passifs		110 149 592	102 550 353

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Z I BEN AROUS

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

	NOTES	Exercice 2017	Exercice 2016
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	R.1	91 226 783	68 689 702
Ventes locales		31 080 918	24 456 612
Ventes à l'exportation		60 145 865	44 233 090
Autres produits d'exploitation	R.2	505 365	483 930
Total des produits d'exploitation		91 732 148	69 173 632
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours	R.3	-4 395 789	3 422 351
Achats d'approvisionnements consommés	R.4	57 008 036	36 608 795
Charges de personnel	R.5	15 310 857	13 189 759
Dotations aux amortissements et provisions	R.6	8 033 662	7 742 683
Autres charges d'exploitation	R.7	4 476 809	2 926 417
Total des charges d'exploitation		80 433 575	63 890 005
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 298 573	5 283 627
Produits des placements	R.8	489 440	769 852
Charges financières nettes	R.9	-3 363 361	-4 562 366
Autres gains ordinaires	R.10	91 342	84 351
Autres pertes ordinaires		-11	-9 536
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		8 515 983	1 565 928
Impôt sur les bénéfices		-1 358 300	-321 955
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		7 157 683	1 243 973
Pertes extraordinaires (Contribution conjoncturelle)		0	161 157
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		7 157 683	1 082 816

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Z I BEN AROUS

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	NOTES	Exercice 2 017	Exercice 2 016
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
- Résultat net		7 157 683	1 082 816
- Ajustements pour :			
. Amortissements & provisions	F.1	8 525 406	8 576 432
. Reprises sur provision et amortissements	F.2	-491 744	-777 151
. Variation des stocks	F.3	-3 078 320	2 229 732
. Variation des créances	F.4	-3 769 794	-676 870
. Variation des autres actifs	F.5	-47 476	-1 297 701
. Variation des autres actifs financiers	F.6	167 653	0
. Variation des fournisseurs	F.7	-724 235	-1 900 804
. Variation des autres passifs	F.8	3 051 712	296 668
. Plus ou moins value de cession	F.9	-49 883	-5 500
. Quote part subvention d'investissement		-70 413	-70 413
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		10 670 589	7 457 209
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F.10	-3 530 582	-1 178 522
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		55 038	5 500
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	F.11	-2 260 135	-29 718
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	F.12	20 000	0
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-5 715 679	-1 202 740
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT			
- Acquisition /cession actions propres		594 517	-205 682
- Dividendes et autres distributions		-720 000	0
- Encaissement provenant des prêts		865 467	558 325
- Remboursement d'emprunts	F.13	-3 602 037	-3 549 038
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		-2 862 053	-3 196 394
VARIATION DE TRESORERIE		2 092 857	3 058 074
Trésorerie au début de l'exercice	F.14	-16 479 465	-19 537 539
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F.15	-14 386 608	-16 479 465

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE 2017

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société «L'accumulateur Tunisien ASSAD» a été constituée en 1938 sous la forme de société à responsabilité limitée d'un capital de 9.000 dinars. Elle s'est transformée en une société anonyme par décision extraordinaire du 26 septembre 1968.

Depuis, la société a augmenté à maintes reprises son capital qui s'élève actuellement à 12.000.000 de dinars divisé en 12.000.000 actions nominatives de 1 dinar chacune entièrement libérées.

La dernière augmentation de capital a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 mai 2012 par l'incorporation des réserves d'un montant de 500.000 dinars.

L'objet de la société consiste essentiellement en la fabrication, réparation et la vente d'accumulateurs électriques.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société «L'accumulateur Tunisien ASSAD» ont été arrêtés au 31 décembre 2017 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que définies par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la société, présentés en dinars tunisiens, ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2017 et la date d'arrêt des états financiers, des événements qui entraîneront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

V. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition réel. Les logiciels et les frais de recherches et développements sont amortis au taux annuel de 33,33%.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Constructions	5 %
Matériels et outillages industriels	10 %
Matériel de transport	20 %
Equipements de bureau	10 %
Matériel informatique	15 %
Agencements Aménagements Installations	10 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

Toutefois, des taux d'amortissement économiques ont été pratiqués sur certaines immobilisations afin de refléter au mieux le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

3. Immobilisations financières :

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, une comparaison entre la juste valeur et le coût historique d'acquisition est effectuée, les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

4. Stocks

Le stock de produits finis et des encours est évalué au coût de production. Le stock de matières premières et de matières consommables est évalué au coût d'achat moyen pondéré.

5. Clients et comptes rattachés

Sont logées dans ce compte les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

A chaque arrêté comptable, « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

6. Liquidités et équivalents de liquidités/concours bancaires

Les comptes banques présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan. Les opérations en devises ont été converties en dinar Tunisien à la date de l'opération, selon le cours moyen hebdomadaire de la semaine précédente. Les soldes de clôture sont actualisés au cours de l'arrêté des comptes.

7. Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an relatif au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les

intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

8. Revenus

Les revenus provenant de la vente de produits finis sont pris en compte dès la livraison aux clients.

9. Opérations libellées en monnaies étrangères

A la date de clôture, les dettes fournisseurs et les créances clients non encore réglées à cette date, sont converties au cours de change à la date de clôture en contrepartie d'une perte ou d'un gain de change. Lors du règlement, la différence entre le cours du règlement et le dernier cours de change appliqué à la dette ou créance en monnaies étrangère, est constatée dans les comptes de résultat.

VI. NOTES DETAILLEES

NOTES RELATIVES AU BILAN

B-1 Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Logiciels	1 078 588	1 053 981
Autres immobilisations incorporelles	198 066	198 066
Total	1 276 654	1 252 047
Amortissements "Logiciels"	-998 343	-923 392
Amortissements "Autres immobilisations incorporelles"	-198 066	-197 921
Total	-1 196 409	-1 1 21 313
Total	80 245	130 734

B-2 Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Terrains	4 771 238	4 733 551
Bâtiments	8 803 183	8 769 467
Installations générales des bâtiments	3 993 105	3 694 844
Matériel et outillage industriel	45 137 048	43 806 614
AAI du matériel et outillage industriel	1 445 184	1 445 184
Matériel de transport	1 484 191	1 544 764
AAI généraux	5 918 468	5 764 985
Equipement de bureaux	816 332	763 895
Matériel informatique	1 034 222	1 010 233
Immobilisations en cours	2 424 803	894 841
Immobilisations à statut juridique particulier (Leasing)	1 480 403	1 480 403
Total	77 308 177	73 908 784

Amortissements et provisions

Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
------------------------	------------------------

Bâtiments	-6 090 713	-5 697 669
Installations générales	-2 619 445	-2 329 900
Matériel et outillage industriel	-36 283 770	-32 844 822
AAI du matériel et outillage industriel	-1 213 763	-1 115 242
Matériel de transport	-2 701 670	-2 371 156
AAI généraux	-4 025 485	-3 614 168
Equipement de bureaux	-701 184	-672 694
Matériel informatique	-994 603	-966 697
Provision-immobilisations en cours	-187 000	-187 000
Total	-54 817 633	-49 799 348
Total	22 490 544	24 109 436

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN "ASSAD"

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2017

DESIGNATION	VALEURS D'ORIGINES				AMORTISSEMENTS				V.C.N. AU 31/12/2017	
	AU 31/12/2016	ACQUISITIONS	RECLASSEMENTS	CESSIONS/M. EN REBUS	AU 31/12/2017	ANTERIEUR	REPR/PROV	DOTATIONS AU 31/12/2017		CUMUL
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Logiciel	1 053 981	24 607	0	0	1 078 588	923 392	0	74 951	998 343	80 245
Autres immobilisations Incorporelles	198 066	0	0	0	198 066	197 921	0	145	198 066	0
Immobilisations Incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous total	1 252 047	24 607	0	0	1 276 654	1 121 313	0	75 096	1 196 409	80 245
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	4 702 746	37 688	0	0	4 740 434	0	0	0	0	4 740 434
Aménagement Terrain	30 805	0	0	0	30 805	8 572	0	3 081	11 652	19 153
Bâtiments	8 769 467	62 310	0	28 595	8 803 182	5 689 097	-23 440	413 402	6 079 059	2 724 123
Installations générales des bâtiments	3 694 844	46 673	251 588	0	3 993 105	2 329 900	0	289 545	2 619 445	1 373 660
Matériel Industriels	37 278 570	566 547	301 811	0	38 146 928	28 088 888	0	2 961 398	31 050 286	7 096 642
Outilsage Industriel	6 528 044	408 621	53 455	0	6 990 120	4 755 934	0	477 551	5 233 485	1 756 635
AAI du matériel et outillage industriel	1 445 184	0	0	0	1 445 184	1 115 242	0	98 521	1 213 763	231 421
Matériels de Transports de Biens	1 021 244	6 200	0	0	1 027 444	826 716	0	93 101	919 817	107 627
Matériels de Transports de Personnes	523 520	0	0	66 773	456 747	478 229	-66 773	24 332	435 788	20 959
AAI généraux	5 764 985	110 279	43 204	0	5 918 468	3 614 168	0	411 317	4 025 485	1 892 983
Equipement de bureaux	763 895	13 318	39 118	0	816 332	672 694	0	28 490	701 184	115 148
Matériel informatique	1 010 233	35 203	0	11 214	1 034 222	966 697	-11 214	39 120	994 603	39 619
Immobilisations à statut juridique particulier (Leasing)	1 480 403	0	0	0	1 480 403	1 066 209	0	279 857	1 346 066	134 337
Immobilisations en cours	894 841	2 219 137	-689 176	0	2 424 803	187 000	0	0	187 000	2 237 803
Sous total	73 908 784	3 505 976	0	106 582	77 308 177	49 799 348	-101 427	5 119 715	54 817 633	22 490 544
Total Général	75 160 831	3 530 583	0	106 582	78 584 831	50 920 660	-101 427	5 194 811	56 014 042	22 570 789

B-3 Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Titres de participations	8 074 591	5 624 601
Prêts au personnel	222 622	238 089
Dépôts et cautionnements	81 440	255 681
Obligations	80 000	100 000
Intérêt sur Obligations	0	15 614
Prêt Accordé à GEELEC	0	850 000
Total	8 458 653	7 083 985
Provision	-47 773	-47 773
Total	8 410 880	7 036 212

Les titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
ASSADInternational	1 301 017	1 301 027
GEELEC	2 499 800	49 800
ACE	155 900	155 900
AS DISTRIBUTION	28 268	28 268
BTS	15 000	15 000
Consortium Tunisien Composants Automobiles	12 500	12 500
Société Algero Tunisienne de batteries	303 765	303 765
S.M.U	120 000	120 000
Sté Rea.Tun.Car	1	1
Energys ASSADSarl	1 688 050	1 688 050
Mediterranean Institue of Technologie (MIT)	90 000	90 000
ASSAD Batterie Maroc	1 046 750	1 046 750
ASSAD Batterie Maroc (Partie non libérée)	-526 030	-526 030
Batterie ASSAD Côte d'ivoire	119 570	119 570
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	920 000	920 000
ENERSYS ASSAD NORTH AFRICA	300 000	300 000
Total	8 074 591	5 624 601

B-4 Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Matières premières	4 642 232	6 319 924
Matières consommables	1 946 210	1 480 204
Pièces de rechange	2 877 172	2 563 693
Produits finis	2 534 280	2 389 913
Produits intermédiaires	10 368 508	6 117 086
Stock in transit	0	419 261
(-) Provisions	-1 279 503	-438 111
Total	21 088 899	18 851 970

B-5 Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Clients ordinaires	39 713 307	37 401 207
Clients effets en portefeuille	3 436 625	2 231 808
Clients chèques à encaisser	362 195	518 233
Clients douteux	2 665 056	2 256 141
Total	46 177 183	42 407 389
Provisions	-2 665 056	-2 256 141
Total	43 512 127	40 151 248

B-6 Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Fournisseurs avances et acomptes	23 948	29 250
Fournisseurs débiteurs	47 423	47 423
Personnel avances et acomptes	189 450	5 773
Etat, retenues à la source	3 341 456	3 072 315
Etat, retenues à la source Batterie Assad Algérie	506 546	433 130
Etat, Report de TVA	2 020 606	2 600 626
Etat, TVA déductible	4 827	14 336
Créances intergroupes et autres produits à recevoir	5 612 684	5 526 185
Charges constatées d'avance	290 405	258 193
Autres débiteurs	77 511	60 616
Produits à recevoir	654 348	656 348
(-) Provisions sur comptes débiteurs	-1 337 075	-995 208
Total	11 432 129	11 708 987

B-7 Placement et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Prêts au personnel (échéance à -1an)	156 465	320 845
Titres SICAV	35 911	39 184
Total	192 376	360 029

B-8 Liquidités et équivalents de liquidité

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Effets remis à l'encaissement	31 775	4 649
Autres organismes financiers (AFC)	86 645	19
Banques TND	2 815 227	190 874
Caisses	8 745	6 195
Total	2 942 392	201 737

B-9 Capitaux propres

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Capital social	12 000 000	12 000 000
Réserves légales(a)	1 200 000	1 200 000
Réserves réglementées(a)	1 147 551	1 147 551
Réserves extraordinaires(a)	10 000 000	10 000 000
Réserves ordinaires(a)	1 400 000	1 400 000
Boni de fusion(a)	2 977 712	2 977 712
Prime d'émission (a)	1 656 000	1 656 000
Subvention d'investissement	239 404	309 817
Actions propres	0	-409 699
Autre complément d'apport	217 608	32 790
Résultats reportés (a)	761 885	1 481 885
Résultats reportés postérieurs à 2014	5 568 448	4 485 632
Résultat de l'exercice	7 157 683	1 082 816
Total	44 326 291	37 364 504

(a) Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les résultats reportés provenant de l'exercice 2013 et antérieurs, s'élevant à 761 884 dinars, ainsi que la réserve légale pour 1.200.000 dinars, les réserves réglementées s'élevant à 1.147.551 dinars, les réserves extraordinaires s'élevant à 10.000.000 dinars, les réserves ordinaires s'élevant à 1.400.000 dinars, le bonis de fusion s'élevant à 2.977.712 dinars, la prime d'émission s'élevant à 1.656.000 dinars, sont hors champ d'application de la retenue à la source libératoire de 5% en cas de distribution.

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

Tableau de variation des capitaux propres au 31/12/2017

Désignation	Capital	Réserve légale	Réserves	Réserve spéciale d'investissement	Réserves Extraordinaires	Autres capitaux propres	Résultats reportés (Antérieurs à 2014)	Réserves Ordinaires	Résultats reportés (2014)	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2015	12 000 000	1 200 000	4 633 712	1 147 551	10 000 000	209 002	1 481 884	1 400 000	5 023 190	-537 557	36 557 783
Affectation Résultat 2015									-537 557	537 557	0
Subv. inscrite au Compte de Résultat						-70 413					-70 413
Dividendes											0
Action propres						-205 682					-205 682
Résultat au 31/12/2016										1 082 816	1 082 816
Solde au 31/12/2016	12 000 000	1 200 000	4 633 712	1 147 551	10 000 000	-67 093	1 481 884	1 400 000	4 485 633	1 082 816	37 364 504
Affectation Résultat 2016									1 082 816	-1 082 816	0
Subv. inscrite au Compte de Résultat						-70 413					-70 413
Dividendes							-720 000				-720 000
Actions propres						594 518					594 518
Résultat au 31/12/2017										7 157 683	7 157 683
Solde au 31/12/2017	12 000 000	1 200 000	4 633 712	1 147 551	10 000 000	457 012	761 884	1 400 000	5 568 449	7 157 683	44 326 291

B-10 Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2016	Nouveaux emprunts	Echéance à - 1 an	Solde au 31/12/2017
ATB 4.000.000	492 424	0	492 424	0
ATTIJARI 5.500.000	2 244 601	0	856 161	1 388 440
ATTIJARI 4.000.000	489 533	0	489 533	0
BIAT 2.000.000	1 142 858	0	380 953	761 905
BIAT 3.500.000	1 511 191	0	473 309	1 037 882
UBCI 641 065	133 556	0	106 844	26 712
UBCI 1 358 934	283 111	0	226 489	56 622
UBCI 2.500.000	833 333	0	277 778	555 555
Emprunt Obligataire convertible en actions	25 000 000	0	0	25 000 000
Leasing	137 909	0	97 899	40 010
TOTAL	32 268 516	0	3 401 390	28 867 126

B-11 Provisions

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Provisions pour risques et charges	1 914 001	1 209 709
Provisions pour garanties données	406 353	372 329
Total	2 320 354	1 582 038

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices de 2009 à 2012. Unenotification du résultat du contrôle a été reçue en date du 7 juillet 2014 et a fait ressortir un montant de 1.410.944 DT en principal et pénalités dont 854.165 DT de reports d'IS et de TVA non acceptés.

La notification a fait l'objet d'une opposition motivée de la part de la société rejetant les principaux chefs de redressement. Toutefois, l'administration fiscale a maintenu sa position initiale lors de sa réponse en date du 19 janvier 2015. Le 5 février 2015, la société a répondu à l'administration fiscale en maintenant sa position initiale et en appuyant ses propos par plus d'arguments.

La provision constatée pour faire face à ce risque est de l'ordre de 618.103 DT.

B-12 Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Fournisseurs locaux et étrangers	2 928 254	4 074 280
Fournisseurs retenues de garantie	34 974	19 587
Fournisseurs effets à payer	1 036 198	736 636
Fournisseurs factures non parvenues	214 093	107 248
Total	4 213 519	4 937 751

B-13 Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Etat impôts sur les bénéfiques	1 358 300	321 955
Etat Contribution conjoncturelle	0	161 157
Personnel autres charges à payer	3 286 580	2 195 996
CCA dettes et intérêts	34 204	34 204
Dividendes à payer	82 142	82 509
Prêts personnel CNSS	1 083	784
Charges à payer	2 466 997	2 288 195
Personnel rémunérations dues	715 436	11 247
Créditeurs divers	46 765	11 940
Autres	870	870
Opérations particulières avec l'Etat CNSS	0	3 120
Assurance Groupe	1 512	0
Etat TFP à payer	67 256	0
Produits constatés d'avance	443 450	0
Total	9 631 454	6 030 648

B-14 Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Echéances à moins d'un an sur emprunts	3 303 491	3 322 521
Echéances à moins d'un an sur crédits Leasing	97 899	279 517
Intérêts courus	60 458	83 657
Divers crédits de gestion à court terme	17 329 000	16 161 928
Découverts bancaires	0	519 273
Total	20 790 848	20 366 896

NOTES RELATIVES L'ETAT DE RESULTAT

R-1 Revenus

Désignation	2017	2016
Ventes locales batteries de démarrage	30 965 505	24 021 204
Autres revenus locaux	115 412	435 408
Ventes à l'exportation de batteries de démarrage	23 504 730	21 400 786
Ventes à l'exportation de plaques	29 447 142	21 892 173
Ventes à l'export de Plomb	6 069 436	474 438
Autres revenus à l'export	1 124 558	465 693
Total	91 226 783	68 689 702

R-2 Autres produits d'exploitation

Désignation	2017	2016
Quote-part subventions	70 413	70 413
Loyer et autres services	432 952	411 517
Jetons de présence	2 000	2 000
Total	505 365	483 930

R-3 Variation des stocks des produits finis et des encours

Désignation	2017	2016
Produits finis	-144 367	-179 925
Produits intermédiaires	-4 251 422	3 602 276
Total	-4 395 789	3 422 351

R-4 Achats de matières et d'approvisionnements consommés

Désignation	2017	2016
Achats matières premières	55 399 286	37 032 234
Achats matières consommables	501 951	349 918
Variations stocks matières premières	1 677 692	-882 948
Variations stocks matières consommables	-779 485	109 591
Achats de Marchandises	208 592	0
Total	57 008 036	36 608 795

R-5 Charges de personnel

Désignation	2017	2016
Salaires et indemnités représentatives	12 507 829	10 697 747
Cotisations de sécurité sociale	2 584 488	2 289 299
Autres charges de personnel	218 540	202 713
Total	15 310 857	13 189 759

R-6 Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	2017	2016
Dot. Amort. logiciel	74 952	69 083
Dot. Amort. autres immobilisations incorporelles	145	4 798
Dot. Amort. bâtiments	416 482	417 270
Dot. Amort. agencement et aménagement	799 382	902 941
Dot. Amort. matériel et outillage industriel	3 438 949	3 730 918
Dot. Amort. matériel de transport	99 899	105 640
Dot. Amort. équipement de bureau	28 490	38 297
Dot. Amort. matériel informatique	39 120	55 757
Dot. Amort. Immobilisations à statut juridique particulier	279 857	356 609
Dot. Aux résorptions des charges à répartir	0	171 154
Dot. aux provisions clients douteux	893 634	539 634
Dot. aux prov. pour dép. des autres actifs courants	0	966 730
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	695 908	89 219
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks PF	494 376	348 892
Dot. aux provisions pour garantie donnée	34 024	107 214
Dot. aux provisions pour IDR	525 895	200 000
Dot. aux provisions pour risques et charges	704 293	415 679
SOUS TOTAL 1	8 525 406	8 519 835
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	-348 892	-631 716
Reprises sur provisions pour dépréciation des clients	-142 852	-107 486
Reprises sur provisions garantie donnée	0	-37 950
SOUS TOTAL 2	-491 744	-777 152
Total	8 033 662	7 742 683

R-7 Autres charges d'exploitation

Désignation	2017	2016
Loyer	227 921	180 176
Entretiens et réparations	785 474	375 362
Assurances	152 063	227 046
Etudes, recherches et rémunérations d'intermédiaires	1 130 342	460 249
Rémunérations comité permanent d'audit	12 000	12 000
Frais de séminaires et congrès	31 228	64 241
Personnel extérieur (travaux en régie)	86 941	86 284
Publicité et propagandes	500 180	239 676
Autres transports	164 569	94 532
Voyages, déplacements, mission et réceptions	267 082	282 415
Frais postaux	181 421	124 873
Divers frais de services bancaires	330 694	277 657
Dons accordés	96 860	81 937
Jetons de présence	60 000	120 000
T.F.P. et FOPROLOS	251 900	224 187
TCL	138 813	23 936
Taxes de circulation	36 332	35 517
Droit d'enregistrement et autres taxes	15 115	11 963
Autres charges d'exploitation	7 874	4 366
Total	4 476 809	2 926 417

R-8 Produits de placements

Désignation	2017	2016
Dividendes Assad Algérie	489 440	405 888
Dividendes Assad International	0	363 964
Total	489 440	769 852

R-9 Charges financières nettes

Désignation	2017	2016
Échelles d'intérêts	287 503	270 631
Agios sur escomptes	154 659	230 398
Intérêts sur crédits bancaires	948 943	857 273
Intérêts sur emprunt OCA	2 062 500	2 062 500
Gains de change	-1 876 432	-63 183
Pertes de change	1 246 341	529 124
Intérêts sur crédits à moyen et long terme	561 478	745 199
Intérêt des prêts	-63 388	-79 716
Intérêt des autres dettes	41 757	10 140
Total	3 363 361	4 562 366

R-10 Autres gains ordinaires

Désignation	2017	2016
Produit de cession	49 883	5 500
Autres profits divers	41 459	78 851
Total	91 342	84 351

NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX**F-1 Dotation aux amortissements et aux provisions**

Désignation	Montant
Dot. Amort. Logiciel	74 952
Dot. Amort. autres immobilisations incorporelles	145
Dot. Amort. Bâtiments	416 482
Dot. Amort. agencement et aménagement	799 382
Dot. Amort. matériel et outillage industriel	3 438 949
Dot. Amort. matériel de transport	99 899
Dot. Amort. équipement de bureau	28 490
Dot. Amort. matériel informatique	39 120
Dot. Amort. Immobilisations à statut juridique particulier	279 857
Dot. aux provisions clients douteux	893 634
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	695 908
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks PF	494 376
Dot. aux provisions pour garantie donnée	34 024
Dot. aux provisions pour IDR	525 895
Dot. aux provisions pour risques et charges	704 293
Total	8 525 405

F-2 Reprises sur provision

Désignation	Montant
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	-348 892
Reprises sur provisions pour dépréciation des clients	-142 852
Total	-491 744

F-3 Variation des stocks

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2017	Variation
Rubriques "Stocks"	19 290 081	22 368 402	-3 078 321
Total	19 290 081	22 368 402	-3 078 321

F-4 Variation des créances

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2017	Variation
Rubriques "Clients et comptes rattachés"	42 407 389	46 177 183	-3 769 794
Total	42 407 389	46 177 183	-3 769 794

F-5 Variation des autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2017	Variation
Rubriques " Autres actifs courants"	12 704 195	12 769 204	-65 009
Ajustement Transfert de charges			17 533
Total	12 704 195	12 769 204	-47 476

F-6 Variation des autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2017	Variation
Rubriques "Autres actifs financiers"	360 029	192 376	167 653
Total	360 029	192 376	167 653

F-7 Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016	Variation
Rubriques " Fournisseurs et comptes rattachés"	4 213 519	4 937 751	-724 235
Total	4 213 519	4 937 751	-724 235

F-8 Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016	Variation
Rubriques autres Passifs courants	9 631 454	6 030 648	3 600 806
Ajustement - Intérêts courus	60 458	83 657	-23 199
Ajustement provision IDR			-525 895
Total	9 691 912	6 114 305	3 051 712

F-9 Plus-value de cession

Désignation	Solde au 31/12/2017
Plus-value sur cession des immobilisations corporelles	
Valeur brute	106 582
Amortissements cumulés	-101 427
VCN	5 155
Prix de cession	55 038
Plus-value	49 883

F-10 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2017	Variation
Immobilisations corporelles	73 908 784	77 308 177	-3 399 393
Immobilisations incorporelles	1 252 047	1 276 654	-24 607
TOTAL	75 160 831	78 584 831	-3 424 000
Ajustement- cession des Immobilisations			-106 582
TOTAL			-3 530 582

F-11 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Variation Intérêts sur Obligations	15 614
Variation Dépôts et cautionnements	174 241
Titres de participations	-2 449 990
Total	-2 260 135

F-12 Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Encaissement - Obligations	20 000
Total	20 000

F-13 Remboursement d'emprunts

Désignation	Montant
ATB	492 424
ATTIJARI BANK	1 391 876
BIAT	827 110
UBCI	611 111
Leasing	279 516
Total	3 602 037

F-14 Trésorerie au début de l'exercice

Désignation	Montant
Divers crédits de gestion à court terme	-16 161 928
Découverts bancaires	-519 273
Banques TND	190 874
Effets remis à l'encaissement	4 648
Autres organismes financiers (AFC)	19
Caisses	6 195
Total	-16 479 465

F-15 Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	Montant
Divers crédits de gestion à court terme	-17 329 000
Banques TND	2 815 227
Effets remis à l'encaissement	31 775
Autres organismes financiers (AFC)	86 645
Caisses	8 745
Total	-14 386 608

VII. ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Engagements donnés à l'UBCI suite à l'obtention d'un emprunt de 2.5 MDT, destiné à financer la capacité de production de la société :
 - Une hypothèque en rang utile au profit de l'UBCI sur la totalité de l'immeuble consistant en la propriété dénommée « ASSAD » objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, située à la zone industrielle de Ben Arous.
 - Affectation à titre de gage et nantissement au profit de l'UBCI du fonds de commerce dont la désignation est comme suit : « Un fonds de fabrication, réparation et vente d'accumulateurs électriques, exploité à la Rue El Fouledh, zone industrielle de Ben Arous et à la zone industrielle de Bouargoub, immatriculé au registre de commerce du tribunal de première Instance de Ben Arous sous le N° B142421997et comprenant notamment :
 - a) Enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage,
 - b) Le droit au bail des lieux d'exploitation du fonds de commerce,
 - c) Les différents objets mobiliers, le matériel et l'outillage présents et futurs servant à l'exploitation, sans exception réserves.
 - Affectation en titre de gage et nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI de la ligne d'assemblage automatique TBS COS8 d'une valeur globale de 1.351.492 DT.
- Engagements donnés à l'UBCI suite à l'obtention d'un emprunt de 1.358.934 MDT, destiné à financer l'acquisition d'un terrain :
 - Une hypothèque en premier rang au profit de l'UBCI sur la totalité de l'immeuble consistant en la propriété dénommée «» objet du titre foncier N°619791 Nabeul, située au Sud Est de Belly en bordure de la GP1 reliant Tunis à Ghedames.
- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » suite à l'obtention d'un emprunt de 5.5 MDT, qui servira au financement de l'extension de l'usine se présentent comme suit :
 - Une hypothèque immobilière de 2ème rang portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n° 619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m² ;

- Une hypothèque immobilière de 2ème rang portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n° 619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m² ;
 - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en un siège social sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds.
 - Un engagement de nantissement en rang disponible du fonds de commerce lui revenant, consistant en une unité d'industrie, de vente et de réparation des batteries, sise à Bouargoub, Nabeul, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 ;
 - Un nantissement sur matériels de 1er rang portant sur l'ensemble de matériel nouvellement acquis.
 - Engagement par « ASSAD » à souscrire une assurance incendie avec une cession de délégation au profit de la Banque Attijari de Tunisie « Attijari Bank ».
- Les garanties allouées à la « BIAT » suite à l'obtention d'un emprunt de 3.5 MDT, qui servira parfaire le schéma de financement de la modernisation de l'outil de production de la société, se présentent comme suit :
- Hypothèque au profit de la BIAT qui accepte hypothèque de rang utile de la totalité de l'immeuble consistant en la propriété dénommée « ASSAD » objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, située à la zone industrielle de Ben Arous.
 - Affectation à titre de gage et nantissement en rang utile du matériel nouvellement acquis et il est convenu que ledit matériel restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Bouargoub et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à l'emprunteur sans l'accord express et écrit de la BIAT.
 - Affectation à titre de gage et nantissement de rang utile de l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce d'une usine de fabrication et de vente de batteries électriques, sis à la zone industrielle de Ben Arous.

VIII. RESULTAT PAR ACTION

Désignation	2017	2016
Résultat net	7 157 683	1 082 816
Nombre d'actions	12 000 000	12 000 000
Résultat net par action	0,596	0,090

IX. NOTES SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations avec les parties liées au titre de l'exercice 2017 se détaillent comme suit :

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les ventes réalisées avec les parties liées se présentent comme suit :

Partie Liée	Ventes hors taxes 2017
ASSAD INTERNATIONAL	24 025 795
ENERSYS ASSAD S.A.R.L	6 441 350
BATTERIE ASSAD ALGERIE	22 811 781
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	35 550
ENERSYS ASSAD NORTH AFRICA	42 706
GEELEC	171 435
Total	53 528 617

- Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017, les achats réalisés avec les parties liées se présentent comme suit :

Partie Liée	Montant
ENERSYS ASSAD INDUSTRIEL	98 081
ENERSYS ASSAD S.A.R.L	954
GEELEC	260 016
Total	359 051

- Les revenus provenant de la location de bureaux sis aux berges du lac de Tunis à la société « ASSAD International » au titre de l'année 2017 s'élèvent à un montant de 55 848 Dinars.
- Les revenus provenant de la location de l'usine et des bureaux sis à la zone industrielle de Ben Arous à la société « ENERSYS ASSAD S.A.R.L » au titre de l'année 2017 s'élèvent à un montant de 365 067 Dinars.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, les revenus provenant de la refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique et des charges sociales d'employés mis à disposition à la société « ENERSYS ASSAD S.A.R.L » s'élèvent à 189 131 Dinars.
- Une convention de prêt a été conclue par la société en janvier 2011 avec la société du groupe « GEELEC » en vertu de laquelle cette dernière emprunte pour financer son exploitation des montants avec un plafond cumulatif de 1.500.000 DT rémunérée au taux de 5%. Le solde de ces prêts au 31 décembre 2016, s'élève à 850.000 DT. En 2017, une partie de ce prêt qui s'élève à 360.000 DT a été convertie lors de la participation au capital de la société GEELEC et l'autre partie qui s'élève à 490.000DT a été remboursée. Les produits d'intérêts constatés en 2017 au titre de ces prêts s'élèvent à 31 538 DT.

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a constaté des dividendes au titre de l'exercice 2016 pour un montant total de 489.440 DT relatifs à Assad Algérie.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a refacturé aux différentes sociétés du groupe les frais divers selon le détail suivant :

Libellé	Montant DT en TTC
ENERSYS ASSAD S.A.R.L	308 529
ASSAD INTERNATIONAL	440 098
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	26 878
GEELEC	59 333
Total	834 838

- Les soldes des opérations avec les sociétés du groupe présentés au niveau des actifs et des passifs courants de votre société sont détaillés comme suit (en DT) :

Partie Liée	Solde 2017
<i>Créances clients</i>	
ASSAD INTERNATIONAL	14 590 028
ENERSYS ASSAD S.A.R.L	601 000
ASSAD ALGERIE	8 591 136
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	31 603
GEELEC	679 264
ENERSYS ASSAD NORTH AFRICA	5 615
Total	24 498 646
<i>Dettes fournisseurs</i>	
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	27 422
Total	27 422
<i>Débiteurs et créditeurs divers</i>	
GEELEC	106 564
ENERSYS ASSAD S.A.R.L	76 686
ASSAD ALGERIE	3 807 831
ASSAD BATTERIE MAROC	499 706
ASSAD INTERNATIONAL	1 099 343
Total	5 590 131

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2017

Messieurs les actionnaires
de la société « L'accumulateur Tunisien ASSAD »
Zone industrielle Ben Arous
2013, Ben Arous.

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 29 Juin 2016, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « **L'accumulateur Tunisien ASSAD** », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers présentent :

Un total bilan de	110 149 592TND
Un chiffre d'affaires de	91 226 783TND
Un résultat bénéficiaire de	7 157 683TND

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

- **Évaluation des titres de participation**
 - *Risque identifié*

Au 31 décembre 2017, les titres de participation figurant au bilan pour un montant net de 8 074 591 dinars, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés le cas échéant sur la base de leur valeur d'usage.

L'estimation de la valeur d'usage de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre, selon le cas, à des éléments historiques pour certains titres, pour d'autres titres à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité et conjoncture économique).

Compte tenu du poids des titres de participation au bilan, nous avons considéré l'évaluation de la valeur d'usage des titres de participation comme un point clé de l'audit.

- *Procédures d'audit mises en œuvre face au risque identifié*

Nous avons examiné, évalué et testé le fonctionnement des contrôles pertinents en place liés au processus de détermination de la valeur d'usage des titres de participation. Nos travaux ont aussi consisté à :

1. Apprécier la méthode retenue pour la détermination de la valeur d'usage ;
2. Comparer les données utilisées avec les données sources des entités correspondantes, ainsi qu'avec les résultats des travaux d'audit réalisés sur ces entités;
3. Vérifier que la méthode d'évaluation retenue a été correctement appliquée.

Observation

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers B.11 qui précise que la société « L'accumulateur Tunisien ASSAD » a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices de 2009 à 2012. Une notification du résultat du contrôle a été reçue en date du 7 juillet 2014 et a fait ressortir un montant de 1.410.944 DT en principal et pénalités dont 854.165 DT de reports d'IS et de TVA non acceptés.

La notification a fait l'objet d'une opposition motivée de la part de la société « L'accumulateur Tunisien ASSAD » rejetant les principaux chefs de redressement. Toutefois, l'administration fiscale a maintenu sa position initiale lors de sa réponse en date du 19 janvier 2015. Le 5 février 2015, la société « L'accumulateur Tunisien ASSAD SA » a répondu à l'administration fiscale en maintenant sa position initiale et en appuyant ses propos par plus d'arguments.

La provision constatée pour faire face à ce risque est de l'ordre de 618.103 DT.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration de la société.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un

doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 30 avril 2018

**Les Commissaires aux Comptes Associés
- M.T.B.F**

Cabinet ZAHAF & Associés

Ahmed BELAIFA

Mahmoud ZAHAF

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE 2017

Messieurs les actionnaires
de la société « L'accumulateur Tunisien ASSAD »
Zone industrielle Ben Arous
2013, Ben Arous.

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bienfondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Convention et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017

La direction de votre société nous a avisés de l'existence de la convention suivante :

- Une convention a été conclue avec la société du groupe ASSAD Algérie, qui prend effet à partir du 2 janvier 2017, afin d'intégrer les divers frais supportés par votre société à la place de ladite société du groupe dans les prix de vente des plaques.

II. Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2017

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par les assemblées générales des actionnaires, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Elles sont présentées ci-après :

- Une convention de prêt a été conclue par la société en janvier 2011 avec la société du groupe « GEELEC » en vertu de laquelle cette dernière emprunte pour financer son exploitation des montants avec un plafond cumulatif de 1.500.000 DT rémunérés au taux de 5%. En 2017, les remboursements relatifs à ce prêt s'élèvent à 490.000 DT et le reste a été converti lors de la participation au capital de la société GEELEC. Les produits d'intérêt constatés en 2017 au titre de ces prêts s'élèvent à 31 538 DT.
- Un contrat de location a été signé entre votre société et la société du groupe « Assad International » le 1^{er} mai 2007. Ce contrat prévoit la location de bureaux sis aux berges du lac de Tunis moyennant le paiement d'un loyer annuel de 36.000 DT hors taxes majoré de 5% l'an à partir du 1^{er} janvier 2009. Les revenus provenant de cette location au titre de l'année 2017 s'élèvent à un montant de 55 848 DT hors taxes.

- Un contrat de location a été signé entre votre société et la société du groupe « ENERSYS ASSAD S.A.R.L » le 1^{er} juillet 2008 portant sur un bail à usage industriel d'un local sis à Ben Arous. Les revenus provenant de cette location au titre de l'année 2017 s'élèvent à un montant de 365 067 DT hors taxes.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, les revenus provenant de la refacturation des frais communs à la société « ENERSYS ASSAD S.A.R.L » s'élèvent à 189 131 DT hors taxes.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a refacturé aux différentes sociétés du groupe des frais divers selon le détail suivant :

Libellé	Montant DT en TTC
ENERSYS ASSAD S.A.R.L	308 529
G.E.E.L.E.C	59 333
ASSAD International	440 098
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	26 878
Total	834 838

- Votre société a accordé une caution solidaire de 200.000 DT au profit de la société du groupe « ASSAD INTERNATIONAL » dans le cadre de la facilité de découvert bancaire que cette dernière a obtenu auprès de la BIAT.
- Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux ont révélé l'existence d'opérations habituelles conclues à des conditions normales telles que des achats, des ventes et des prestations de services entre votre société et les sociétés du groupe « ASSAD INTERNATIONAL », « A.C.E », « GEELEC », « ENERSYS-ASSAD », « Batterie ASSAD Côte d'Ivoire » et « SPA BATTERIE ASSAD ALGERIE ».

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants, concernant leurs rémunérations, tels que visés à l'article 200- II § 5 du Code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président du conseil d'administration courant l'exercice 2017 se compose d'une rémunération annuelle brute de 183 321 Dinars, d'une prime de bilan brute de 68 817 Dinars et d'une indemnité représentative brute de 55 606 Dinars. En outre il a été mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication.
- La rémunération du Président d'honneur du Conseil d'Administration courant l'exercice 2017 totalise un montant brut de 112 630 Dinars.
- La rémunération du Directeur Général courant l'exercice 2017 totalise un montant brut de 222.823 Dinars. En outre, il a été mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication.
- L'administrateur M. Mehdi Kallel perçoit un salaire auprès de la société d'un montant brut égal à 70 432 Dinars et une prime de bilan brute de 24 981 Dinars.

IV. Obligations et engagements pris envers les dirigeants de la société par les sociétés placées sous le contrôle de la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales

- Le Président d'honneur du Conseil d'Administration perçoit une rémunération auprès de la filiale « Assad International », entant que Président Directeur Général, d'un montant de 12.000 DT.
- L'administrateur M. Mehdi Kallel perçoit un salaire entant que gérant de la société du groupe « ENERSYS ASSAD SARL » d'un montant brut de 52.078 DT.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 30 avril 2018

**Les Commissaires aux Comptes Associés
- M.T.B.F**

Ahmed BELAIFA

Cabinet ZAHAF & Associés

Mahmoud ZAHAF